Iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée

FORMATION PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : QALGR02D

Compétences visées

Prévenir la iatrogénie dans la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée.

Objectifs et contenus

Identifier les risques de iatrogénèse médicamenteuse chez la personne âgée

- Les facteurs de risque liés à l'âge.
- Les conséquences du vieillissement sur l'action et l'administration des médicaments.
- Les particularités pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des médicaments chez la personne âgée.
- La polypathologie et la polymédication.
- Les erreurs médicamenteuses liées aux facteurs de risques sociaux, environnementaux, à une mauvaise utilisation des médicaments et aux médicaments.

Connaître les recommandations de bonnes pratiques

- Le plan clinique et biologique (ANSM).
- Les principes de bonnes pratiques gériatriques (PMSA (HAS)) :
    - l'évaluation globale de la personne âgée avant prescription,
    - l'importance d'une révision régulière des traitements.
- L'arbre décisionnel de prescription chez la personne âgée (VIDAL 2019).

Identifier les risques d'effets indésirables par classe thérapeutique

- Les recommandations de bonnes pratiques ANSM par classe thérapeutique.
- Le programme-pilote de la HAS : améliorer la prescription de psychotropes chez le sujet âgé.
- Le programme AMI Alzheimer : Alerte et Maîtrise de la Iatrogénie des neuroleptiques dans la maladie d'Alzheimer.
- Les risques associés aux classes suivantes : anticholinergiques, benzodiazépines et hypnotiques, anticoagulants et antiplaquettaires, antidiabétiques oraux et insuline.

Maîtriser les étapes du circuit du médicament en EHPAD

- L'organisation du circuit : dispensation et engagements du pharmacien, gestion des stocks de médicaments détenus en EHPAD.
- Les médicaments détenus au sein d'un EHPAD.
- Les règles de bonnes pratiques pour la préparation des médicaments.
- L'importance de la traçabilité et des audits réguliers.

Définir les responsabilités de l'IDE et de l'AS dans le cadre de l'administration des médicaments

- Le cadre juridique des responsabilités de l'IDE et de l'AS : prescription, préparation, administration, suivi thérapeutique, évaluation de l'efficacité et de la tolérance.
- Les principes fondamentaux lors de l'administration : respect des doses, des horaires, des précautions.
- Le suivi thérapeutique : évaluation de l'efficacité et tolérance.

Appréhender le cadre réglementaire et les obligations de la pharmacovigilance

- La définition et les objectifs de la pharmacovigilance.
- Les obligations en matière de déclaration des événements indésirables : modalités de signalement à l'ANSM, importance de la remontée d'informations en cas de signalements multiples.

Développer des axes d'amélioration dans la gestion des médicaments en EHPAD

- La mise en œuvre d'une démarche qualité : utilisation de grilles d'autoévaluation pour identifier les dysfonctionnements, élaboration et suivi d'un plan d'actions correctives.
- La formation continue des équipes soignantes sur le circuit du médicament.
- Le renforcement de la collaboration pluridisciplinaire (médecins, pharmaciens, IDE, aides-soignants).

Méthodes

- Méta plan, recherche des risques de iatrogenie chez la personne âgée.
- Autoévaluation des pratiques, analyse des pratiques de chacun.
- Apports cognitifs au travers de recommandations et du cadre réglementaire.
- Échanges interactifs.
- Cartographie des risques éventuelle par l'outil Interdiag.

Personnes concernées

Médecin, pharmacien, infirmier, aide-soignant.

Valeur ajoutée

La formation s'appuie sur des temps de partage et d'analyse des pratiques à partir des problématiques des professionnels. Une grille d'autoévaluation des pratiques, mise à la disposition des participants, permet d'élaborer un plan d'actions d'amélioration dans le cadre des recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Comment améliorer la qualité et la sécurité des prescriptions de médicaments chez la personne âgée ?HAS, 2014.
- Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux: 3.6.5: HAS (2022).

Mise à jour le : **14/02/2025**